

HMI de crise au SPIP de la Dordogne :

Mauvaise conjoncture et problèmes structurels persistants

Les heures mensuelles d'information (HMI) organisées en ce début d'été dans les antennes de Périgueux et de Mauzac ont réuni la totalité des agents présents... mais aussi certains collègues en congés !

Fait suffisamment rare pour être souligné, il témoigne du profond niveau d'inquiétude et de lassitude qui règne aujourd'hui dans les services.

Depuis plusieurs années, les effectifs de CPIP restent très éloignés de l'organigramme de référence, particulièrement au sein du SPIP de Périgueux.

À l'antenne de Périgueux, l'effectif théorique est de 16 CPIP.

Dans les faits, seuls 12 agents sont présents, dont un contractuel, soit 11,7 ETP CPIP.

Au siège, l'absence de PA devient la norme.

Les autres antennes du SPIP 24 ne sont pas beaucoup mieux loties, ces dernières semaines particulièrement (4/6 CPIP à Mauzac, 4,35 ETP/7 CPIP à Neuvic).

Si les effectifs des O.R augmentent constamment, on constate donc que ce n'est toujours pas le cas des agents sur site.

Et pourtant les espoirs déçus se succèdent :

- Perte d'un poste de CPIP contractuel en 2025.
- Aucun poste de CPIP n'a été ouvert lors de la mobilité 2026 sur l'ensemble du département, comme les années précédentes pour Périgueux.
- Aucun CPIP placé affecté en 2026 (à se demander si le renfort d'un placé a bien été sollicité !).

Nouvelle frayeur estivale, alors que tout le monde s'accorde sur l'importance du TIG, notamment depuis la création de L'ATIGIP et les discours successifs de notre président de la République, ainsi que sur la nécessité d'endiguer la surpopulation carcérale par le recours aux alternatives à l'incarcération, l'équipe est informée que le poste d'agent non titulaire dédié spécifiquement au TIG à Périgueux pourrait ne pas être reconduit.

.../...

.../...

Heureux dénouement, une fois n'est pas coutume, un arbitrage favorable a finalement pu être rendu.

Pour autant la surpopulation carcérale persiste, et ne fait pas exception à la M.A de Périgueux avec 179 personnes détenues pour seulement 81 places opérationnelles.

Neuvic aussi bat des records (403 personnes détenues cette semaine au lieu de 397), à croire qu'il ne s'agirait plus d'un centre de détention soumis au principe de l'encellulement individuel !

À cette situation dégradée, que subissent inexorablement notre public et les agents, s'ajoute une pression institutionnelle et médiatique toujours plus forte.

Les demandes d'état des lieux sur les dossiers AICS concernant les mineurs se multiplient, avec l'objectif affiché d'assurer une prise en charge optimale... sans qu'aucun moyen supplémentaire ne soit accordé.

La dernière note de service diffusée au SPIP 24, imposant notamment des RIE pour l'ensemble des mesures, sans consultation préalable du CSA, illustre également une nouvelle fois le décalage entre les décisions prises et la réalité du terrain.

Comment peut-on fonctionner de manière pérenne avec la seule bonne volonté des agents ?

Comment répondre à des exigences toujours plus nombreuses sans effectifs supplémentaires, sans organisation adaptée et sans considération pour la souffrance au travail ?

L'épuisement professionnel est une réalité, les absences des agents en sont trop souvent la conséquence.

Le « plan d'équité » en cours d'élaboration ne répondra en rien aux difficultés structurelles que rencontrent les services.

Nous rappelons de nouveau à notre hiérarchie le devoir en tant qu'employeur de protéger la santé de ses agents en mettant en place une organisation et des moyens adaptés, en veillant au respect du dialogue social et en prenant en compte les besoins des terrains.

Il est plus que temps de mettre en œuvre de véritables plans d'action en faveur des personnes prises en charge... mais aussi des professionnels qui assurent quotidiennement ces missions.

La prévention de la récidive si chère à notre ministre n'en sera que meilleure !

La CGT IP 24-19.